



Le 2 mars 2023

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0044

Pierre Gagnon, Ad. E.

Vice-Président Exécutif – Affaires
corporatives, juridiques et réglementaires et
chef de la gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 30 janvier 2023 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... *Communications et notes*

Toutes les communications, incluant les notes, avec la Ville de Gatineau et/ou la mairesse France Bélisle en lien avec le réservoir Baskatong du 1er janvier 2022 à aujourd'hui. »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint un courriel daté du 26 mai 2022 de madame Alexandra Lussier, conseillère Sécurité industrielle chez Hydro-Québec à l'attention de monsieur François Pelletier, ingénieur à la Ville de Gatineau.

Le courriel initial de M. Pelletier relève davantage de la compétence de la Ville de Gatineau, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe, nous devons vous référer au responsable de l'accès aux documents de cet organisme, soit :

Me Séléna Beaumont-Demers
Chef d'unité-Accès à l'information et assistante greffière
25, rue Laurier, Service du Greffe #5e étage
Gatineau (QC) J8X 4C8
Tél. : 819 243-2345 #7189
Télec. : 819 595-7192
acces.documents.externe@gatineau.ca

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Pierre Gagnon

p. j